

# Association de Gestion de la Maison des Familles

## Le Figuier



Compte rendu de la réunion de planning du 2 août 2018

Présents : Colette, Françoise, Joëlle, Marie-Claire, Mimi, Michèle, Paul, Sébastien.

Excusés : Anne-Laure, Anne-Marie, Carole, Caroline, Dominique, Ghislaine, Marie-Françoise, Martine, Maryse, Monique, Pauline et Thérèse.

### Préambule

Mr et Mme MONOT tiennent à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur accueil et leur gentillesse.

L'enfant de la famille MUSAYEV a rejoint les anges et la maman a donné naissance quelques jours plus tard au second enfant de la famille. L'assistance sociale indique qu'ils sont logés sur Angers. Peut-être aurions-nous pu les aider matériellement, mais Michel qui devait s'occuper de « l'après » pourra sans doute nous en dire un peu plus à la prochaine réunion.

### Planning

Le planning a été réalisé pour la période du 6 août au 16 septembre 2018. Merci à toutes et à tous d'avoir pris plusieurs permanences par semaine. Quelques trous encore mais espérons qu'ils verront preneurs...

### [Retour sur les vérifications réalisées sur les dossiers de 15 mai au 24 juin 2018](#)

Paul remercie les 3 bénévoles qui ont effectué ce travail.

La conclusion est quasi identique à la dernière vérification soit l'absence la plus fréquente des :

- bulletins d'hospitalisation
- attestations de carte vitale.

3 nouvelles feuilles concernant les arrivées entre le 25 juin et le 31 juillet 2018 ont été confiées à Marie-Claire, Colette et Sébastien.

### Des informations de notre trésorier :

- Mettre toutes les infos sur l'enveloppe des espèces (*Nom du bénévole qui a encaissé, le n° de la famille*)
- Sur la cote des dossiers ne pas omettre d'indiquer si le dépôt en garantie a été versé en espèces avec le n° de reçu
- D'informer sur le carnet placé dans la caisse noire de toutes les arrivées de fonds en espèces (*nuitées, dépôt en garantie et lessive*)

### Quelques informations sur la gestion de la maison

#### Nos résidents

Bien qu'ayant signés une convention avec la CARSAT pour les parents, grands-parents, frères et sœurs d'un enfant hospitalisé et conjoint hospitalisé, rien ne nous interdit d'accepter dans une situation d'urgence d'autres personnes dont un ami, un parent serait hospitalisé mais dans ce cas le tarif 4 soit 32,63 € par personne et par nuitée est à appliquer (*32,63 € pour 1 personnes et 65,26 € pour 2 personnes dans la même chambre*).

Il est entendu que pour ce type de cas nous ne pouvons prendre des réservations d'avance mais au cas par cas et en fonction des chambres disponibles ne pas les refuser.

Bien que notre maison ait été créée pour permettre aux familles aux faibles ressources de rester auprès de leur enfant, il n'en demeure pas moins vrai que les charges fixes mensuelles de la maison sont d'environ 3 500 €. Aussi, il ne faut pas négliger toute source de rentrée d'argent pour nous permettre d'obtenir un équilibre financier.

#### Départ et facturation

Nous avons toutes et tous de l'empathie envers nos résidents, mais lors d'un départ il est nécessaire de respecter les consignes.

**Dossier complet** : aucun problème le tarif à appliquer doit s'afficher correctement (*pour une 1<sup>ère</sup> facturation vérifier la bonne complétude de l'onglet facturation de la fiche famille*)

**Dossier incomplet** : le tarif 4 est à appliquer et ce quelque soit les raisons évoquées par le résident. Il est informé dès son arrivée de notre façon de fonctionner, le règlement intérieur est affiché dans chaque chambre et si le séjour a duré plusieurs jours, il a eu grandement le temps de se munir de liquide en cas d'absence de chèque.

Si pour une majorité des cas ou ces dispositions ne sont pas observées cela se régularise il n'est pas de même pour tous les dossiers. Aussi, il est important que nous fassions tous la même chose, merci de ne pas déroger à ce principe.

#### Avis d'imposition

Jusqu'au 16 septembre 2018 il conviendra de préciser aux nouveaux résidents que la facturation se fera sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016.

**A partir du 17 septembre 2018** il faudra demander l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

### Chambres à faire

Attention à ne pas inscrire les prévisions des départs du lendemain. Cette semaine le résident n'était pas parti, fort heureusement l'A.D. a eu un doute (*petit déjeuner non pris et clé pas dans le tiroir*). Cette fiche des chambres à faire n'est à compléter que lorsque le résident est *parti* (*état des lieux fait et clé rendue*).

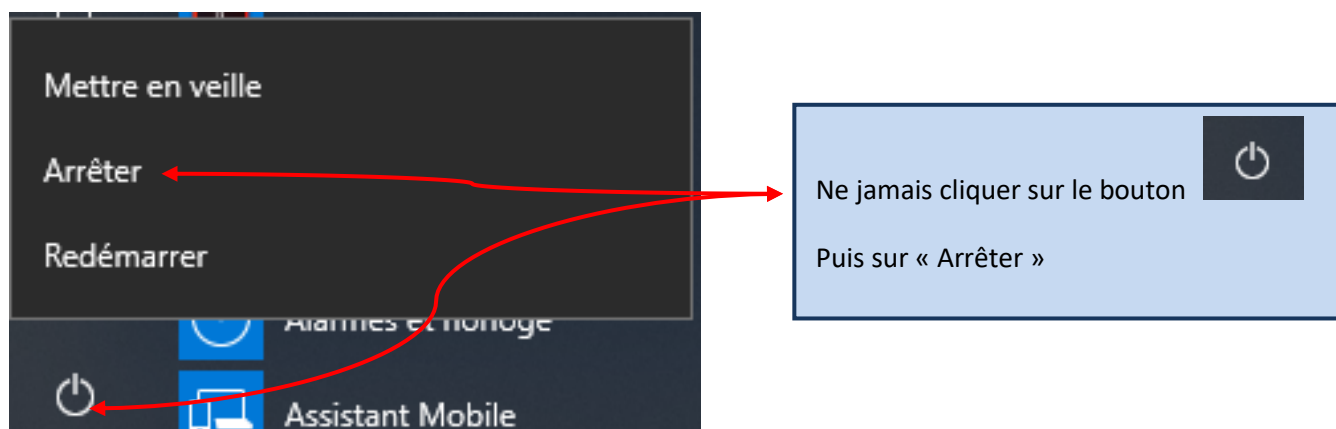
### Equipement de la maison

Paul a installé un micro onde et un four dans la cuisine. Un modop a été placé sur le four mais en cas de besoin les notices sont dans le tiroir de la cuisine (*sous la plaque*).

Les présents à la réunion n'étant pas intéressés par l'ancien four, il sera donné à la ressourcerie samedi sauf si d'ici là quelqu'un se manifeste.

### PC de l'accueil

Un rappel : ne pas jamais fermer le PC



Cette semaine lundi et mardi le PC était arrêté avec la difficulté pour les A.D. de visualiser le planning.

### Formation 2018

Après avoir contacté Jérémy Malet psy au CHU dans le service Onco pédiatrique et à la Ligue Contre le Cancer, nous n'avons pu concrétiser notre partenariat pour des raisons budgétaires liées à son statut de fonctionnaire.

Thérèse nous a communiqué plusieurs noms et nous avons rencontré Mathilde Girault qui nous a proposé cette formation sur l'écoute en deux fois 2 heures par groupe de 6 à 7 personnes avec une journée de regroupement.

Paul vous a adressé un doodle. Merci de le compléter pour le 10 août en y indiquant toutes les dates où vous êtes disponibles (*ce sont des mardis et vendredis*) afin que nous puissions communiquer à Mathilde les dates retenues le plus rapidement possible afin de les bloquer sur son agenda.

### Prochaine réunion et douceurs

Prochaine réunion de planning **le jeudi 13 septembre à 14 heures**. Paul et Françoise se chargeront des douceurs.